

la Creuse

N° 65 > septembre / octobre 2014



P. 18

ACTIONS

Mômes à la Page,
deuxième !



P. 20

SPORT

Golfeurs
en herbe

■ DOSSIER



P. 22

RACINES

La Grande Guerre
en Creuse

Collèges : soutien et innovation

page 7

transport

transport



transport

TRANSCREUSE : TOUS LES HORAIRES SUR www.creuse.fr

transport

transport



05 44 30 27 23
www.creuse.fr

I DIAGONALES I

- LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

- LA RENTRÉE DANS LES COLLÈGES p. 7-13

I ACTIONS I

- TI HAMEAU : UNE RÉSIDENCE
POUR GARANTIR SON AUTONOMIE p. 14-15
- CHAMBONCHARD :
PASSERELLES VERS LE FUTUR p. 16-17
- MÔMES À LA PAGE
DÉBARQUE À BOURGANEUF p. 18-19

I SPORTS I

- GOLFEURS EN HERBE p. 20-21

I RACINES I

- LA GRANDE GUERRE EN CREUSE p. 22
- LES FICHES DU PATRIMOINE p. 23-24

I SORTIR I

- L'AGENDA p. 25-29

I LIRE I

- LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

- POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

A Bordeaux ou à Lyon

Le projet de réforme territoriale, qui envisageait simultanément la création de grandes régions et la suppression des conseils généraux, a beaucoup agité le monde politique, toutes tendances confondues, comme il a interrogé chacun d'entre vous. Dans le brouhaha médiatique, on a dépensé beaucoup d'énergie autour de la question des régions, bien peu sur le sort des départements, comme s'il était scellé et que c'était entendu pour tout le monde.

Pourtant, la question de savoir dans quelle région la Creuse continuera sa route est presque secondaire. La vraie question est de savoir si elle pourra elle-même la tracer, cette route ; si un échelon de décision pourra encore exister entre les grandes régions d'un côté et les intercommunalités ou les communes de l'autre, afin de garantir la cohérence de nos territoires par une politique de proximité prenant réellement en compte les besoins du terrain. Cet échelon, c'est incontestablement le Département.



Lire le Magazine de la Creuse, qui relate l'activité de votre Conseil Général, c'est une façon de s'en rendre compte, page après page.

Sans département et dans une grande région, quelqu'un aurait-il décidé, à Bordeaux ou à Lyon, de moderniser les salles de sciences des collèges d'Aahun et de Bénévent ? Sans département et dans une grande région, quelqu'un aurait-il compris, à Bordeaux ou à Lyon, l'intérêt de réaliser des aménagements sur la RD941, à la fois pour la rendre plus sûre et la conforter dans sa fonction économique pour le sud du département ? Sans département et dans une grande région, quelqu'un se serait-il soucié, à Bordeaux ou à Lyon, d'imaginer des solutions pour tenter de revitaliser Chambonchard ? Sans département et dans une grande région, serait-il resté, à Bordeaux ou à Lyon, assez de subventions pour développer l'offre culturelle en Creuse, la Scène nationale d'Aubusson, la Fabrique à Guéret, le Centre culturel Yves Furet à La Souterraine, et tous ces festivals et initiatives locales ?

Assurément, non. Fort heureusement, petit à petit, l'idée qu'il faudrait maintenir un conseil général (ou départemental) dans les départements ruraux n'apparaît plus comme une ineptie, encore moins comme une forme de conservatisme, même pour les plus ardents promoteurs de la métropolisation. Ce n'est pas une victoire car rien n'est encore définitif, mais c'est un progrès notable, gagné à force de travail et de propositions. Resurgissent aujourd'hui des idées que les élus creusois ont été parmi les premiers à promouvoir : le bouclier rural, les Nouvelles Ruralités avec nos amis de l'Allier, du Cher et de la Nièvre, etc.

C'est aussi notre espoir, notre combat pour les mois qui viennent.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Septembre/Octobre 2014.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Delphine BONNIN,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Mathieu TIJERAS, Conservation du Patrimoine
(fiches du patrimoine)

Maquette : Lydie VIALATOU.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.



RÉSEAU TRANS CREUSE : VOTRE LIGNE SUR INTERNET

Comme chaque année, le réseau départemental de transport en commun du Conseil Général a actualisé les horaires et points d'arrêt de ses 21 lignes régulières. Où que vous habitiez, une ligne de TransCreuse passe forcément près de chez vous, puisque tous les chefs-lieux de canton (et plus) sont desservis.

Sur l'ensemble du territoire départemental, TransCreuse vous permet ainsi d'effectuer vos déplacements quotidiens, pour un tarif unique à 2€, et se combine à la fois aux cars des cinq lignes TER Limousin et, sur l'agglomération de Guéret au réseau Agglo'Bus.

A ces transports réguliers s'ajoutent des possibilités de transport à la demande ; se renseigner dans sa mairie.

Toutes les fiches horaires sont disponibles en téléchargement sur le site du Conseil Général de la Creuse :

www.creuse.fr (rubrique « Infos Transports »). A partir de ce site, vous pourrez aussi organiser vos déplacements hors département en vous rendant sur la plate-forme **www.mobilitimousin.fr**, qui vous permettra d'organiser au mieux les correspondances.



DÉCHETS

Informers les élus

Dans le cadre du Plan départemental de prévention des déchets, le Conseil Général a organisé une réunion d'information en direction des élus des collectivités compétentes.

AVANT même la collecte et le traitement des déchets ménagers que l'on produit, on peut utilement se poser la question de limiter la production de ces déchets. C'est cette philosophie qui anime le Plan départemental de prévention des déchets mis en place par le Conseil Général de la Creuse, avec pour objectif de couvrir 80% de la population par des actions de prévention.

La journée d'information organisée en juin dernier par le Conseil Général s'inscrivait pleinement dans les actions de ce Plan, puisqu'elle s'adressait aux élus et techniciens des collectivités compétentes en matière de collecte et/ou de traitement des déchets. Elle leur a notamment permis de :

- Faire le point sur la problématique générale des déchets ;
- Découvrir ou redécouvrir la prévention des déchets et ses impacts réels sur les quantités de déchets à traiter ;
- Connaître les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux de la prévention au niveau local ;
- Identifier le rôle des élus dans la prévention.

Cette sensibilisation fut, pour les élus et les techniciens présents, l'occasion de nombreux échanges sur les problèmes rencontrés en matière de gestion et de prévention des déchets dans leur collectivité et d'échanger sur leurs expériences personnelles. Elle leur a également permis de mesurer l'ampleur du travail et l'importance de leur rôle d'élus dans la prévention des déchets. Bien sûr, certaines collectivités se sont déjà investies dans des actions de prévention sur leur territoire. Ces premières expérimentations de prévention sont le début d'une grande bataille en faveur de la réduction des déchets sur le territoire creusois.

Cette formation s'est achevée par une soirée débat, avec la projection d'un film d'Agnès Varda – « Les glaneurs et la glaneuse » – au cinéma Le Sénéchal, à Guéret. Une occasion d'élargir encore le débat, avec le public, sur les questions que pose notre société de consommation, avec ses corollaires que sont le gaspillage alimentaire et la précarité sociale. ■



MÉMOIRE

Encore quelques éclats...

Le projet « Eclats de pierres, éclats de vies » chemine entre la Creuse et le Frioul depuis plusieurs mois. Il connaîtra son point d'orgue en novembre, à Sardent et Janaillat.

On les appelait les « scalpellini », les tailleurs de pierres en italien. Ils avaient quitté l'Italie mussolinienne qui les privait de travail parce qu'ils refusaient d'adhérer au parti fasciste. Ils étaient venus tailler le granit creusois, au Maupuy et alentour. Cela dura des années 1920 aux années 1960. Le temps pour certains de s'installer et devenir Creusois, pour d'autres de repartir dans leur Frioul natal.

Un peu plus d'un demi-siècle après la fin de l'exploitation des carrières creusoises, le fil de la mémoire menaçait de rompre et d'emporter dans l'oubli une histoire qui a pourtant fondamentalement enrichi et transformé cette partie du département, en dépit des traces encore visibles dans le paysage de ce que furent les carrières. C'est comme si le promeneur allait finir par croiser les blocs de granit pris dans la verdure, en pensant à quelque phénomène géologique.

Non, c'était bien de la main et de la sueur de l'homme qu'il s'agissait, comme ces lettres taillées sur la place de Sardent par trois ouvriers qui avaient choisi l'initiale de leurs prénoms, de ceux d'un fils ou d'une bien-aimée : Sergio, Americo, Rina, Davide, Enza, Ninella, Tizio.

C'est pourquoi Jean Métégnier et ses amis de la Compagnie Le Chat perplexe ont conçu le projet de réunir les témoignages de cette époque, de chaque côté des Alpes, et de transmettre aux enfants de Sardent le souvenir de leurs ancêtres.

A travers des actions éducatives, artistiques et culturelles qui se sont étalées sur toute l'année 2014, « Eclats de pierres, Eclats de vies » a renoué les fils et proposera une sorte de feu d'artifice nostalgique et joyeux, du 14 au 22 novembre prochain, à Sardent et Janaillat : exposition « Le fil de la pierre », spectacles « Le bal des casse-cailloux » et « Le petit bal perplexe », stage de cuisine, etc. ■

INFO + : LE PROGRAMME COMPLET ET TOUTE L'INFORMATION SUR LE BLOG CONSACRÉ À CE PROJET : [HTTP://TAILLEURDEPIERRES.WORDPRESS.COM/](http://tailleurdepierres.wordpress.com/).



ÉTANG DES LANDES :

PLAN DE GESTION APPROUVÉ

Le Conseil Général de la Creuse est à la fois le propriétaire foncier et le gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'étang des Landes. Cela ne lui confère pas des droits imprescriptibles mais, bien au contraire, des devoirs. En effet, il faut savoir démontrer à diverses autorités, par la continuité de son action, sa capacité à réaliser des objectifs ambitieux sur le plan écologique et en matière d'éducation à l'environnement.

C'est ainsi que le plan de gestion présenté par le Conseil Général pour la période 2014-2018 a été examiné par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) du Limousin, au début de l'été. Ce plan a reçu un avis favorable, à la fois pour les ambitions affichées et pour les résultats obtenus au terme du précédent plan. Le CSRPN a souligné « l'évolution remarquable du site en termes de biodiversité, liée à la qualité de la gestion pratiquée ».

On ne saurait dire plus clairement que le Conseil Général, à travers notamment l'action de l'équipe de la Réserve, a rempli sa mission. En effet, tous les travaux prioritaires ont été réalisés et le retour à un bon état écologique des milieux naturels est aujourd'hui avéré. De même, la collectivité départementale a réalisé tous les investissements qui avaient été projetés, dont la Maison de la Réserve ouverte au public depuis le début de l'été.

INFO + : L'ACTUALITÉ DE LA RÉSERVE DE L'ÉTANG DES LANDES SUR [WWW.ETANG-DES-LANDES.CREUSE.FR](http://www.etang-des-landes.creuse.fr)



Francine s'assure que les marchés d'entretien des chemins de randonnée ont été réalisés.

UN AGENT – UN MÉTIER

Francine, technicienne de la randonnée

Plus qu'un loisir, la randonnée est un véritable vecteur de développement touristique pour les territoires ruraux. Au sein du service Sports, loisirs de nature et vie associative du Conseil Général, Francine contribue à améliorer l'offre de randonnée en Creuse.

C'EST presque un retour aux sources. Ou la continuité d'un parcours professionnel, bien naturel, pour cette titulaire d'une licence en tourisme. Après la qualification des hébergements touristiques, qui fut son premier métier dans le secteur associatif et qu'elle exerça pendant une quinzaine d'années, Francine participe désormais, au sein du Conseil Général, à la qualification de l'offre de randonnée, à travers la mise en œuvre d'une Charte départementale de la Randonnée.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ

Au quotidien, Francine passe de la cartographie à la marche à pied. « Je suis ravie d'œuvrer pour le développement touristique et d'alterner bureau et terrain », explique-t-elle. Elle est notamment en charge de l'actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Compétence obligatoire des départements, le PDIPR est un outil de protection des chemins ruraux qui garantit la continuité des itinéraires.

Depuis l'adoption de la Charte départementale de la Randonnée en décembre 2012, le Conseil Général propose une nouvelle classification des chemins, avec des critères précis, pour évaluer leur intérêt départemental, voire touristique, ce qui conditionne leur inscription au PDIPR. Francine informe et accompagne les communes et communautés de communes de cette nouvelle démarche. Elle identifie et reporte sur le Système d'Information et de Gestion les chemins inscrits au PDIPR.

Mais elle ne boude pas son plaisir et chausse les crampons dès que nécessaire pour vérifier certains itinéraires dont l'entretien est de la responsabilité du Département.

Si Francine arpente les chemins creusois, ce n'est donc pas pour faire du tourisme, même si elle sait apprécier ce contact avec la nature. Et de constater : « Depuis que je la découvre sous un autre jour, de l'intérieur, je trouve la Creuse encore plus belle et cela me donne encore plus envie de la faire partager avec les gens de l'extérieur ». ■

Collèges : soutien et innovation

La rentrée dans les collèges, c'est l'occasion de prendre la mesure du soutien du Conseil Général à l'éducation des collégiens creusois. Qu'il s'agisse d'investissements dans les établissements ou de financement des transports, la collectivité départementale fait face à ses obligations. Au-delà, elle innove aussi dans certains domaines et prête une attention particulière à maintenir des mesures qui contribuent à conforter le pouvoir d'achat des familles, tout en favorisant l'accès à la culture et au sport pour tous.

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...

Des bourses départementales

Le Conseil Général alloue chaque année des bourses départementales destinées aux familles modestes, afin de les aider à régler les frais de pension ou demi-pension restant à leur charge après déduction des bourses nationales (à noter que les familles d'élèves externes ne sont pas exclues de ce dispositif). Pour l'année scolaire 2013-2014, 1.242 bourses ont été attribuées pour un montant total de 132.896 €.

Compte tenu des difficultés croissantes des familles pour régler les frais de demi-pension, une refonte du mode de calcul a été opérée, en s'appuyant sur une expérimentation conduite au collège Martin Nadaud de Guéret. Ce nouveau dispositif, qui permet d'anticiper l'attribution des bourses tout en pratiquant des tarifs adaptés à chaque situation, sera étendu cette année au collège de Crocq.

Des aides aux étudiants

Le Conseil Général attribue des aides aux étudiants creusois, sous forme de prêts d'honneur pour ceux qui effectuent des études dans un pays de la Communauté européenne, de bourses à la mobilité européenne (ERASMUS) ou à la mobilité internationale. En 2013, 12 prêts d'honneur ont été accordés pour un montant global de 24.000 € ; parallèlement, 15 bourses à la mobilité européenne ou internationale ont été allouées pour un montant global de 11.660 €.

PENSEZ AU CALENDRIER

L'année scolaire, c'est aussi le calendrier des vacances scolaires. Petit rappel des dates clés du calendrier national, appliqué pour les collèges et lycées du département :

- **Toussaint** : du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2014.
- **Noël** : du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015.
- **Hiver** : du samedi 21 février au lundi 9 mars 2015.
- **Printemps** : du samedi 25 avril au lundi 11 mai 2015.
- **Début des vacances d'été** : samedi 4 juillet 2015.



Financier de quotidiens

Le Conseil Général maintient le niveau de de permettre aux collèges creusois d'offrir d'enseignement.

On ne le répètera jamais assez : si l'Etat garantit l'accès au savoir à tous les enfants de France, les conditions matérielles dans lesquelles ce savoir est dispensé relève des collectivités locales ou territoriales. Et dans le cadre de cette organisation – comme quoi le millefeuille administratif a du bon – chacun fait ce qu'il doit faire : la commune s'occupe de l'école, la région des lycées et le département des collèges. Le Conseil Général de la Creuse s'occupe donc des 18 collèges creusois et s'attache à satisfaire leurs besoins quotidiens. C'est ainsi que la dotation de fonctionnement des collèges permet, avec près de 1,6 M€ (chiffre constant), de régler les dépenses de fonctionnement courant (chauffage, électricité, gaz, financement des différents contrats d'entretien, déchets ménagers, dépenses administratives, etc.). À ce crédit s'ajoutent une dotation spécifique pour l'éducation physique et sportive de 38.075 € permettant de financer les équipements sportifs et leur maintenance, une autre de 125.000 € pour l'achat de matériels et mobiliers de restauration ou encore l'acquisition de mobilier scolaire. En cours d'année, des crédits complémentaires sont mis à disposition sur demande motivée des établissements, pour financer des matériels et fournitures dédiés à la réfection de salles de cours ou dans des situations d'urgence liées à des sinistres.



Des classes correctement équipées en matériel informatique : l'une des nombreuses interventions du Département dans les collèges.

s besoins

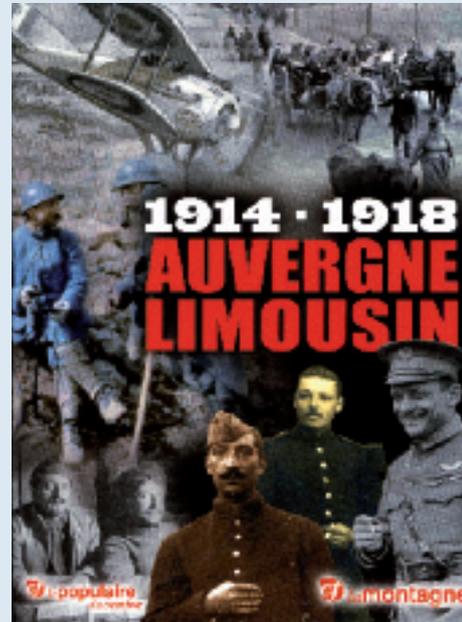
ses engagements financiers, afin aux élèves les meilleures conditions

Au-delà de tous ces « petits besoins du quotidien », le Conseil Général est aussi le donneur d'ordre de tous les travaux de rénovation réalisés dans les établissements. Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, ces travaux sont de tous ordres, qu'il s'agisse de refaire l'étanchéité des toitures terrasses (gains énergétiques, sécurité), de réaliser de nouvelles salles de sciences répondant aux dernières exigences ou de poursuivre le déploiement informatique par l'installation de TNI (tableaux numériques interactifs).

On n'oubliera pas non plus que le Conseil Général finance les transports scolaires sur le territoire départemental, répondant là encore à l'une de ses obligations. Il a aussi de nombreuses interventions visant à alléger la facture de la rentrée en offrant des outils indispensables à tous les élèves entrant en 6^{ème}, devenus des « classiques » en Creuse : le dictionnaire et la calculatrice.

Enfin, le Département est aussi à l'origine d'innovations. C'est notamment le cas avec le dispositif Agrilocal23, qui permet de mettre en relation les producteurs locaux et les collèges, afin d'offrir tout à la fois un débouché économique aux premiers et des produits de qualité aux seconds. ■

CENTENAIRE 14-18 : APPEL À PROJET PÉDAGOGIQUE



Dans le cadre du Centenaire de la Guerre 14-18, le Conseil Général a conclu un partenariat avec la Fondation Varenne jusqu'en 2018, afin d'offrir aux collégiens l'ouvrage intitulé « 1914-1918 Auvergne Limousin ». La remise des ouvrages bénéficiera aux élèves des classes de collège qui s'engageront dans un projet pédagogique ayant trait à la Grande Guerre. Afin de bâtir cette opération, le Conseil Général et la Fondation Varenne se sont entourés des compétences de la Direction départementale des services de l'Éducation nationale, de Canopé 23 (ex-CDDP) et des Archives départementales de la Creuse, chacun de ces partenaires pouvant, à des degrés divers, apporter son concours aux classes qui s'engageront dans l'opération.

Pour bénéficier des prestations des différents partenaires, les enseignants devront faire travailler leur classe sur un des thèmes proposés : la « mobilisation » morale des enfants pendant la Grande Guerre, le rôle et l'influence des femmes, les supports de propagande pendant la Grande Guerre, l'impact de la guerre sur les sciences et technologies. Chacun de ces thèmes comporte différents sous-thèmes permettant d'élargir les possibilités d'entrée dans l'opération.

La Fondation Varenne, qui œuvre pour le développement des métiers de la presse et de la communication, viendra abonder les dotations par du matériel numérique (appareil photo, tablette, etc.) si les projets aboutissent à la création d'un événement en lien avec la presse (concours d'écrits, exposition de photos).

TRANSPORTS SCOLAIRES : 7,5 M€



Les lois de décentralisation ont conféré aux Départements la compétence d'organiser, de gérer et de financer les transports sur leur territoire, ce qui concerne à la fois les transports de voyageurs et de scolaires. Le transport du public scolaire constitue toutefois l'essentiel de cette compétence départementale. Ainsi, sur 10,04 millions d'euros pour les transports votés au budget du Conseil Général de la Creuse, 7,5 M€ sont consacrés aux seuls circuits scolaires (dont environ 700.000 € permettent d'absorber le surcoût lié à la réforme des rythmes scolaires et aux transports du mercredi).

Le Conseil Général prend en charge l'ensemble du réseau scolaire, qu'il s'agisse des élèves de maternelle, de primaire, des collégiens ou des lycéens. Ce sont près de 8.000 élèves qui sont transportés quotidiennement et empruntent les quelques 450 circuits de desserte des écoles et établissements scolaires. Comme organisateur principal des circuits sur le territoire départemental, le Conseil Général s'appuie sur un réseau d'organismes secondaires, constitué de communes ou de groupement de communes, et sur une flotte de 300 véhicules.

Le Département finance à 85% les frais de transport ; ce qu'il reste à la charge des familles est modéré, parfois même nul car certains organismes secondaires participent jusqu'à la gratuité totale du transport. Il prend également en charge l'abonnement des scolaires utilisant le réseau TER Limousin (100.000 €) et la totalité des frais de transport des élèves et étudiants handicapés (770.000 €).

Enfin, le Service Transports du Conseil Général continue à organiser des opérations de sensibilisation en direction des classes de 6^{ème} : rappel des règles essentielles de sécurité, comme le port de la ceinture, et exercices chronométrés pour l'évacuation du car. L'accent est également mis sur la sécurité aux points d'arrêt, avec la remise de gilets fluorescents aux élèves, et la poursuite du programme annuel d'implantation des abribus pour 60.000 € par an.



La nouvelle salle de sciences est opérationnelle au collège d'Ahun ; elle le sera à l'automne au collège de Bénévent.



Salles tout n

Nouvelle rentrée dans les collèges et nouveaux d'Ahun, et bientôt, de Bénévent-l'Abbaye. répondre aux besoins pédagogiques d'aujourd'hui.

Les temps changent, les enseignements avec et, donc, les moyens de ces enseignements. La salle de sciences de « papa », c'était « au siècle dernier ». Voici venu le temps des salles de sciences modulables et numérisées, où les paillasses en carrelage et les becs de gaz ont disparu au profit de tables et d'ordinateurs.

Après plusieurs mois de réflexion en concertation avec les services de l'Education Nationale, le Conseil Général a mis sur pied un programme pluriannuel d'investissement permettant la réalisation de deux nouvelles salles de sciences par an, avec pour but d'équiper à terme tous les établissements creusois. Ces nouvelles salles de sciences répondent aux normes de sécurité et exigences pédagogiques en vigueur : du tout électrique et numérique, de l'EXAO (expérience assistée par ordinateur), chaque table dispose d'un écran d'ordinateur (qui pourra facilement être remplacé par une tablette dans un futur proche), chaque classe d'un tableau numérique.

La première de ces classes est en fonctionnement depuis le mois de mai, au collège d'Ahun. Elle répond à un principe : la modularité, qui permet de s'adapter à l'enseignement aussi bien des sciences que de la vie de la terre.



Amérique

**elles salles de sciences aux collèges
Du tout électrique et numérique, afin de
ourd'hui.**

que les sciences physiques. Il s'agit de pouvoir accueillir une trentaine d'élèves quelle que soit la configuration du cours : cours magistral nécessitant des plans de travail individuels, travaux par groupes nécessitant de regrouper les tables par îlots. L'équipement du collège d'Ahun représente un investissement de 65.000 €. Depuis le début de l'été – les travaux devraient être terminés cet automne – le même chantier est à l'œuvre au collège de Bénévent-l'Abbaye, pour un coût de 100.000 €.

630.000 € DE TOITURES TERRASSES

Parmi les autres chantiers réalisés par le Conseil Général dans les collèges creusois, on notera plus particulièrement les réfections de toitures terrasses, pour un montant global de 630.000 €. Ces grosses réparations, qui concourent à l'étanchéité des toitures et aux économies d'énergie, concernent les collèges de Chénérailles (1.500 m², 210.000 €), Crocq (1.200 m², 180.000 €) et Châtelus-Malvaleix (1.700 m², 240.000 €). ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...

LE ROBERT Collège

Dictionnaires et calculatrices

Depuis 2007, chaque élève entrant en classe de 6^{ème} reçoit un dictionnaire personnalisé avec une présentation du département de la Creuse et de l'institution qu'est le Conseil Général. Une calculatrice scientifique est venue compléter cette dotation en 2011. Au total, ces fournitures concernent environ 1.100 élèves et représentent une dépense d'environ 32.000 €.

Classes de découverte et séjours à l'étranger

Pour le Conseil Général, il importe que tous les élèves puissent participer aux actions éducatives se déroulant hors les murs de l'établissement, quels que soient les moyens des familles. C'est ainsi que le Département finance les classes de découverte et séjours à l'étranger. Une aide forfaitaire – 5,30€ par écolier ou collégien et par jour – est versée aux établissements pour les séjours à l'étranger d'une durée au moins égale à 4 jours. En 2013-2014, 1.354 collégiens ont bénéficié de cette aide, qui a représenté un montant de 40.878 €. 530 écoliers ont profité des classes de découverte, ce qui a engagé le Département à hauteur de 14.158 €.

Sorties culturelles cinémas-théâtres- patrimoine

Pour l'opération « Collège au cinéma », le Conseil Général prend en charge les frais de transport et de billetterie des élèves qui se rendent au cinéma dans le cadre de leur parcours scolaire, dans la limite d'un film par élève et par trimestre. Une subvention de 7.100 € a également été versée à l'UFOLIM qui assure la coordination de cette opération.

Pour l'opération « Collège au théâtre », qui concerne l'accès aux spectacles de la Scène Nationale d'Aubusson, de La Fabrique de Guéret et du Centre culturel Yves Furet de La Souterraine, le Conseil Général prend également en charge les frais de transport et de billetterie. Près de 1.400 entrées ont ainsi été financées, pour un montant de plus de 4.300 €.

Enfin, pour l'opération « Collège au Patrimoine », le Conseil Général est partenaire de 22 sites patrimoniaux et prend en charge les frais de déplacement. Plus de 1.200 élèves de 14 collèges ont bénéficié de cette action.

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...



L'informatisation des collèges

Le Département s'est lancé dès 2004 dans un vaste programme pluriannuel de ré-informatisation des collèges, qui souffraient jusqu'alors d'un équipement très hétérogène et obsolète. Après la généralisation d'équipements destinés plus particulièrement aux salles multimédias, de technologie et aux CDI (centres de documentation et d'information), qui a représenté un budget de près d'1 M€ sur trois ans, le Conseil Général s'est concentré sur quatre domaines : l'installation de TNI (tableaux numériques interactifs), le raccordement des collèges au haut débit, l'ENT (espace numérique de travail), la modernisation du parc de machines.

Cette année, le Département a poursuivi le déploiement des TNI, le parc s'élevant désormais à trois équipements par établissement. Concernant les réseaux, la collectivité a poursuivi le doublement des débits (4Mbps contre 2Mbps auparavant) des liaisons Internet. Enfin, le renouvellement du parc de machines se poursuit régulièrement, au gré des besoins.

Pour le Conseil Général, qui garantit la disponibilité quotidienne de deux techniciens informatiques pour répondre aux besoins d'appui technique des collèges, ces différentes interventions représentent un total de 292.354 €.

Le soutien aux filières d'enseignement supérieur

Le Conseil Général est également un partenaire financier des filières locales d'enseignement supérieur (post-bac). Une subvention de 63.350 € est attribuée au lycée agricole d'Ahun pour le fonctionnement de son pôle d'enseignement supérieur. L'établissement perçoit également une somme de 7.151 € au titre des bourses de stage attribuées aux étudiants de BTS.

Le Département soutient également l'ESPE de Guéret (école supérieure du professorat et de l'éducation, ex-IUFM) à hauteur de 60.000 €, le DUT Carrières sociales pour 7.500 € et l'antenne du CNAM (conservatoire national des arts et métiers) pour 12.500 €.



Manger mie

Avec la création d'une plate-forme Internet collective, le Conseil Général aide à ce que plus de produits soient produits sur place.

Le terme consacré, c'est celui de « circuits courts ». Ou pourquoi aller chercher loin, avec ce que cela comporte de frais de transport et de consommation d'énergie, des produits de moins bonne qualité que ceux que l'on peut trouver sur place ?

C'est en répondant à cette question, notamment dans le cadre de sa politique de développement durable qui constitue un des volets de son Agenda 21, que le Conseil Général a mis en place la plate-forme Internet www.agrilocal23.fr. Cette initiative résulte d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le Pays de Guéret et le CFPPA d'Ahun. Elle vise à lever les obstacles à l'émergence de filières, à fédérer l'ensemble des acteurs de l'offre et ceux de la commande publique.

La plate-forme Internet www.agrilocal23.fr, totalement gratuite pour ses utilisateurs et gérée par le Conseil Général, est dédiée à la mise en relation entre les producteurs et fournisseurs de produits agricoles et les acheteurs de la restauration collective. D'un côté, cette plate-forme permet aux gestionnaires des services de restauration collective de privilégier un approvisionnement local, dans le respect du Code des marchés publics. De l'autre, elle permet aux producteurs locaux, entreprises agroalimentaires comme producteurs fermiers, d'accéder plus facilement au marché de la restauration collective.

Développé par les départements de la Drôme et du Puy-de-Dôme, cet outil a séduit de nombreux conseils généraux qui ont souhaité rejoindre le petit groupe de départ. La Creuse est l'un des premiers à concrétiser : www.agrilocal23.fr est opérationnel dans le département depuis mars 2014.

Le Conseil Général est particulièrement attentif à la qualité de la restauration dans les collèges creusois.



ux et local

d'échanges entre producteurs et restaurateurs : que les élèves mangent des produits de

Le Conseil Général de la Creuse a mis à disposition des moyens dans le cadre d'un partenariat avec le Pays de Guéret et la Chambre d'Agriculture de la Creuse : un chef de projet pour coordonner l'opération, ainsi que la mobilisation de ses services ; un temps partiel d'administratif pour faciliter l'utilisation proprement dite de la plate-forme ; enfin, une aide financière particulière aux collèges engagés dans l'expérimentation pour les inciter à utiliser l'outil (8.000 € répartis au prorata du nombre d'élèves demi-pensionnaires).

La plate-forme, qui sera testée jusqu'à la fin de l'année dans les collèges d'Auzances, Bourgneuf, Châtelus-Malvaleix et Martin Nadaud Guéret, devrait pouvoir se généraliser à l'ensemble du département à partir de 2015, si cela s'avère pertinent. ■

Restauration scolaire : prévention sanitaire

Depuis janvier 2010, la Direction de l'Education du Conseil Général assume directement les frais d'autocontrôles organisés dans les restaurants scolaires par le Laboratoire départemental d'analyses. Une surveillance particulière est exercée pour les restaurants soumis à l'agrément européen de cuisine centrale (Boussac, Bourgneuf, Chambon-sur-Voueize et Dun-le-Palestel). De même, des analyses de légionnelles sur le réseau d'eau chaude ont été mises en place dans tous les établissements. Cette action de prévention sanitaire représente un engagement de 14.000 € du Conseil Général.

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...

Les sections sportives

Le Conseil Général soutient les structures de formation au sein desquelles les jeunes talents peuvent concilier la pratique régulière de leur activité et la poursuite de leurs études. Il prend en charge les frais de transport de ces structures, dans le cadre d'un conventionnement avec l'Etat, les communes (mise à disposition des installations), le mouvement sportif, les médecins référents et les collèges.

A l'occasion de la rentrée scolaire 2014-2015, **2 nouvelles sections sportives** ouvrent dans les collèges Marouzeau de Guéret (football féminin) et d'Ahun (rugby féminin). Elles s'ajoutent à celles qui étaient déjà proposées dans le département : football (depuis 2003) et VTT (depuis 2006) au collège Marouzeau de Guéret ; basket au collège de Saint-Vaury (depuis 2007) ; handball au collège de La Souterraine (depuis 2008) ; natation au collège Nadaud de Guéret (depuis 2009) ; basket au collège d'Aubusson (depuis 2011) et badminton au collège de Bonnat (depuis 2012) ; golf à Parsac (depuis 2013).

L'UNSS

Concernant les compétitions organisées par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), le Conseil Général participe aux frais à trois niveaux : le fonctionnement du comité départemental UNSS (2.000 € en 2013) ; les déplacements des associations sportives des collèges affiliées à l'UNSS (10.700 € en 2013) ; l'organisation de championnats de France en Creuse.



Le plan piscine et équipements sportifs

Depuis la rentrée 2011-2012, tous les établissements creusois bénéficient du dispositif mis en place par le Conseil Général pour permettre l'accès aux piscines et à l'apprentissage de la natation à tous les élèves de 6^{ème}. Dans ce cadre, le Conseil Général finance le transport (25.335 € en 2013) et les frais de location des bassins (43.892 € en 2013). Le Département finance aussi la location des équipements sportifs utilisés par les collèges mais gérés par d'autres collectivités (93.703 € en 2013).



Dans leur logement privé, les locataires peuvent vivre avec leur famille, recevoir des amis.

TI HAMEAU

Réinventer sa vie

Véritables alternatives à l'accueil familial, les résidences Ti Hameau permettent aux personnes en situation de handicap physique important, souhaitant rester le plus autonomes possibles, d'avoir leur propre logement.

POUVOIR dîner ou se coucher à l'heure que l'on souhaite, sans contrainte ou presque. Aller aux toilettes, même la nuit. Ces actes qui ponctuent la vie quotidienne peuvent paraître bien banals. Mais lorsque l'on est atteint d'un handicap moteur lourd, ils symbolisent une autonomie à laquelle on aspire ou que l'on souhaite préserver, chez soi. Ti Hameau représente cette possibilité de retrouver, malgré la maladie ou les accidents de la vie, un quotidien le plus ordinaire possible, dans un logement indépendant, grâce à une présence humaine sur place, 24h sur 24.

UNE PRÉSENCE HUMAINE PERMANENTE

La résidence Ti Hameau de la Souterraine, propriété de Creusalis, l'office public de l'habitat de la Creuse, a ouvert ses portes en avril dernier, dans un quartier pavillonnaire proche de nombreux commerces. Rien ne distingue cet immeuble neuf, mis à part peut-être le nombre de places réservées aux personnes handicapées sur le parking.

Sur les 20 logements qu'il comprend, 8 sont réservés à des personnes souffrant de handicap moteur lourd et un autre est loué par l'association d'aide à domicile de La Souterraine, pour y installer son tout nouveau Service Mutualisé d'Aide à Domicile (SMAD). Ainsi, grâce à la mutualisation des heures dites de surveillance qui sont attribuées dans les plans personnalisés de compensation du handicap, les huit résidents allocataires

bénéficient, non plus de quelques heures, mais en permanence, de la présence rassurante des auxiliaires de vie sociale du SMAD. Condition sine qua non pour qu'existe le projet Ti Hameau, ce service garantit la sécurité des locataires handicapés. Grâce à un système d'alarme, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, quelqu'un est là pour répondre à leurs appels.

On pense bien évidemment aux cas d'urgence, comme une chute. Mais les auxiliaires de vie sociale du SMAD peuvent être sollicités ponctuellement, pour accomplir des actes essentiels de la vie courante, pour compenser certaines difficultés liées au handicap. Et c'est un peu de liberté recouvrée. Car même si chaque résident dispose d'aides humaines qui lui sont propres, auxiliaires de vie pour le quotidien ou personnel infirmier pour les soins, certains besoins ne peuvent pas attendre ou ne se calent pas sur des horaires stricts d'arrivée du personnel.

Pourtant que l'on ne s'y trompe pas. Ti Hameau n'est pas une résidence spécialisée pour personnes handicapées. Parmi tous les locataires, certains sont handicapés et bénéficient de la présence de tiers de vie. C'est bien cela l'intérêt du projet Ti Hameau : pouvoir, quand cela est possible, sortir des établissements spécialisés pour reprendre le cours de sa vie, au contact des autres.

INFO+ : LE PROJET TI HAMEAU A ÉTÉ SOUTENU PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES, PARMIS LESQUELS CREUSALIS, LA VILLE DE LA SOUTERRAINE, LE CONSEIL GÉNÉRAL. EN SAVOIR PLUS SUR WWW.TI-HAMEAU.COM

Et aussi...



DEVENIR LOCATAIRE À TI HAMEAU

Tous les logements de la résidence Ti Hameau sont identiques. Ils sont aménagés au cas par cas, en fonction des besoins des personnes. Par exemple, si tous les appartements disposent de douches à l'italienne, les barres de maintien ne sont pas systématiques.

Il reste des logements disponibles. Pour bénéficier d'un logement aménagé et adapté à son handicap ainsi que de la présence du SMAD, dans une résidence Ti Hameau, il faut se rapprocher directement de Ti Hameau (voir coordonnées ci-dessous) pour constituer un dossier, qui est étudié par une commission réunissant la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), le Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle de Noth, l'association d'aide à domicile. Elle évalue notamment :

- le type et degré de handicap (handicap moteur lourd, nécessitant l'attribution d'heures de surveillance)
- la capacité d'alerter
- le désir d'autonomie.

Puis le dossier passe en commission d'attribution de logement social. Une fois retenu, le locataire signe un contrat-bail avec Creusalis, mais aussi un contrat de prestation d'usager avec le Service Mutualisé d'Aide à Domicile (SMAD) de l'association d'aide à domicile de La Souterraine.

TI HAMEAU - TÉL. 02 31 47 73 77 - COURRIEL : CONTACT@TI-HAMEAU.COM - INTERNET : WWW.TI-HAMEAU.COM



LE CONSEIL GÉNÉRAL, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Facilitateur et partenaire privilégié du projet Ti Hameau dès l'origine, le Conseil Général de la Creuse a également soutenu l'association d'aide à domicile de La Souterraine dans sa restructuration, pour la création du Service Mutualisé d'Aide à domicile (SMAD).

Dans le cadre de ses compétences en matière de solidarités, le Département intervient également pour l'évaluation et le versement de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Cette prestation est destinée à compenser la perte d'autonomie et à financer des aménagements ou des aides humaines. C'est dans ce cadre, grâce à la mutualisation des heures de surveillance de chacun des locataires de Ti Hameau, qu'est financé le Service Mutualisé d'Aide à domicile (SMAD) qui est au service de tous, 24h sur 24.

Pour connaître ses droits et aides en matière de PCH :

• Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Creuse,

2 bis avenue de la République, 23000 Guéret, 05 44 30 28 28, mdph23@cg23.fr

• **UTAS d'Aubusson**, 28, rue Jules Sandeau, 23200 Aubusson, 05 55 67 72 00

• **UTAS d'Auzances**, 19, route de Montluçon, 23700 Auzances, 05 55 83 70 00

• **UTAS de Bourgneuf**, Avenue Joliot Curie, 23400 Bourgneuf, 05 55 54 01 30

• **UTAS de Boussac**, 3, Quartier Pasteur, 23600 Boussac, 05 55 82 07 00

• **UTAS de Guéret**, 12, rue Sylvain Grateyrolles, 23000 Guéret, 05 44 30 25 40

• **UTAS de La Souterraine**, 14, boulevard Mestadier, 23300 La Souterraine, 05 55 63 93 00.



Les logements passerelles de Chambonchard ont été réalisés dans une logique d'éco-réhabilitation, avec le souci d'utiliser au maximum les techniques d'isolation et d'autonomie énergétique.

CHAMBONCHARD

Des passerelles vers un nouvel avenir

Le Conseil Général vient d'achever la réalisation de deux logements passerelles dans le village de Chambonchard. Ils attendent maintenant de pouvoir loger des porteurs de projet désireux de s'installer sur ce territoire.

CHAMBONCHARD aurait presque pu devenir un nom commun, synonyme d'espairs déçus pour les uns, de projet irréaliste pour d'autres. On parla de besoins en eau quand d'autres dénonçaient des risques écologiques, on rêva d'aménagements touristiques autour d'un vaste plan d'eau quand d'autres voulaient sauver la vallée du Cher. Au bout de la controverse et des décisions contradictoires des différents gouvernements (voir encadré), le désert, un village en déshérence. Et une occasion de mesurer l'utilité d'un Conseil Général, à qui l'on rétrocede finalement les terres abandonnées...

Face à cette situation de désertification, le Conseil Général s'est porté acquéreur à l'euro symbolique, en 2005, dans l'optique d'un projet de revitalisation. Cette volonté s'inscrivait dans la politique d'accueil de nouvelles populations initiée par la Région avec la mise en place des PLA (pôles locaux d'accueil) dans les Pays. Elle trouva rapidement un relais local avec la création d'un PLA par le Pays Combraille-en-Marche.

REVITALISER LE VILLAGE

Dans un premier temps, l'accueil de nouvelles activités s'est appuyé sur le volet foncier agricole, avec la cession d'une ferme à une agricultrice installée en bio et la donation à la fondation Terre de Liens de parcelles sur lesquelles se sont installées deux exploitations maraîchères, également en bio. Ces activités fonctionnent dans de bonnes conditions aujourd'hui.

Parallèlement, le Conseil Général, qui avait récupéré un ensemble de bâtiments à réhabiliter, a décidé en 2009 d'y aménager deux logements principaux et un espace collectif, dits logements passerelles. Le concept des logements passerelles, c'est une offre d'hébergement et d'accompagnement à destination de personnes extérieures à la Région désirant s'y installer et y développer une activité.

En effet, pour un porteur de projet extérieur au Limousin l'absence d'un logement sur le lieu d'installation peut être un frein dans l'avancée du projet. Le logement passerelle doit lui permettre ainsi de : construire son projet en étant sur place et bénéficier d'un accompagnement global ; évaluer sur le terrain l'adéquation entre vie de famille, vie professionnelle et nouvel environnement ; se constituer un réseau de proximité ; se donner le temps de trouver un lieu d'installation ; éventuellement, démarrer son activité.

Un réseau des logements passerelles est animé par la Région Limousin. Il est composé des trois structures porteuses de logements (l'association Résider Pour Entreprendre à Mérignac les Eglises), la SCIC l'Arban pour l'éco-quartier de Faux-la-Montagne et le Conseil Général de la Creuse à Chambonchard), ainsi que des structures d'accompagnement (pôles locaux d'accueil du Pays de Combraille et du Pays de Tulle, association De Fil en Réseaux).

A Chambonchard, deux logements de 100 et 70 m² ont été réalisés dans un esprit d'éco-réhabilitation (labellisés Minergie). L'ensemble du programme, d'un montant total de 541.000 € HT, a reçu des financements Massif Central, Etat et régions Auvergne et Limousin, ainsi qu'une subvention de l'ADEME pour l'équipement solaire thermique. Ils attendent désormais les premiers porteurs de projet pour l'automne. ■



RD941 : ROUTE BARRÉE ET DÉVIATION

Le chantier de création d'un créneau de dépassement au lieu-dit Quioudeneix, à l'est d'Aubusson sur la RD941, a nécessité de barrer la route jusqu'au 19 septembre. Démarré au printemps dernier, ce chantier d'un montant de 2,1 M€ en est à la phase finale. Les travaux de terrassement, l'empierrement des élargissements de chaussée et la construction d'un passage agricole sont achevés. Il s'agit désormais de procéder au remblaiement de l'ouvrage, de déconstruire la voie provisoire qui avait été réalisée, de poser les couches bitumineuses et de réaliser la signalisation horizontale. La mise en service du créneau de dépassement devrait être possible début octobre. Après ce chantier, un autre commencera dans la foulée, toujours sur la RD941 au lieu-dit Treize-Vents (commune de Bourgameuf), pour la création d'un autre créneau de dépassement dans le sens Bourgameuf-Pontarion. Cette opération, d'un montant estimé à 1,4 M€, devrait prendre fin en avril 2015 et nécessiter aussi de couper la circulation pendant environ 3 semaines, dans la phase terminale du chantier.

HISTORIQUE EN BREF

1986 : L'EPALA (établissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents) prévoit la création d'un barrage à Chambonchard, pour répondre aux besoins en eau pour l'irrigation, l'eau potable, l'industrie, voire la prévention des crues.

1991 : Le Gouvernement abandonne le projet de Chambonchard au profit de la surélévation du barrage existant à Rochebut, considéré comme mieux placé pour prévenir les crues.

1994 : Reprise du projet de Chambonchard dans le cadre du Plan Loire. L'Etat prévoit que les collectivités pourront profiter du plan d'eau pour développer des projets touristiques.

1996 : Le projet a été revu dans sa volumétrie. Quoi qu'il en soit, Chambonchard doit être noyé, l'enquête publique est lancée, que suivront des procédures d'expropriation.

1999 : Alors que Chambonchard s'est vidé de ses habitants, le projet est abandonné définitivement.

2005 : L'EPL (établissement public Loire, nouveau nom de l'EPALA) décide de rétrocéder au Conseil Général de la Creuse les propriétés situées à Chambonchard. Le Département se porte acquéreur à l'euro symbolique dans l'optique d'un projet de revitalisation.

Depuis : Le Conseil Général a privilégié deux axes de travail : le maintien de l'existant en rétrocédant des parcelles isolées permettant de conforter des exploitations agricoles en place ; l'incitation à l'installation, avec la revente de parcelles à des porteurs de projet et une donation à la Fondation Terre de Liens. Le programme de logements passerelles s'inscrit dans cette politique d'incitation à l'installation.



**MÔMES
À LA PAGE**

« Mômes à la Page » est aussi l'occasion de rencontrer des auteurs et ainsi d'accéder pleinement à leur œuvre.

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Une invitation au voyage

Du 7 au 11 octobre prochain, « Mômes à la Page » sera l'occasion de réunir autour de la littérature jeunesse, et sur le thème du voyage, tous les acteurs de l'enfance et du livre.

DANS le cadre de sa mission de développement de la lecture publique et de lutte contre l'illettrisme, la Bibliothèque Départementale de la Creuse (BDC), service du Conseil Général, a toujours mené, sur l'ensemble du département, de nombreuses actions en direction des jeunes ou des très jeunes lecteurs. Depuis longtemps, l'équipe de la BDC rêvait d'un événement fédérateur autour du livre jeunesse, avant de lui donner une réalité avec « Mômes à la page ».

RENCONTRER DES AUTEURS

Ces rencontres départementales du livre jeunesse, dont la première édition avait eu lieu au printemps 2013 à La Souterraine, s'installent en octobre à Bourganeuf. Conférences, apéro-rencontres, exposition, spectacle et lectures... Pendant près d'une semaine, du mardi au samedi, se succéderont différentes animations pour les scolaires et pour les accueils de loisirs, une journée professionnelle pour les bibliothécaires, les enseignants, les animateurs ou les étudiants. Le dernier jour, le samedi, est destiné au grand public (voir par ailleurs).

Pour l'équipe de la BDC, ces Journées départementales répondent à une double ambition : développer le réseau des bibliothèques et donner le goût pour la littérature jeunesse. Si ce rendez-vous

annuel a vocation à s'installer durablement dans le paysage culturel creusois, c'est bien parce que chaque année un territoire et sa bibliothèque manifestent leur envie de participer. Plus qu'un événementiel sans lendemain, il s'agit de mobiliser durablement les énergies, de conforter le rôle de la bibliothèque municipale dans la vie locale, par des partenariats à long terme avec l'école, le centre social, l'accueil de loisirs, les associations de la ville.

Mais « Mômes à la page » est aussi un moment fédérateur et festif autour du livre pour enfants. La présence de quatre auteurs ou illustrateurs (voir par ailleurs) est une invitation pour les lecteurs comme les non-lecteurs, pour les enfants comme leur entourage, à la découverte, au voyage. Par les images et par les mots. La rencontre avec ces conteurs d'histoires, de rêves et d'émotions, peut donner le goût de lire, même aux plus récalcitrants. En accédant à leur univers, à leur poésie et à leur imaginaire, au processus de création, le livre n'est plus seulement objet d'apprentissage, encore moins d'ennui. Il s'incarne et devient le support de tous les échanges, de tous les partages. ■

INFO+ : SI LA 1^{ÈRE} ÉDITION AVAIT BÉNÉFICÉ D'UN FINANCEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT TERRITOIRE LECTURE 2011-2013, LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE Désormais intégralement « MÔMES À LA PAGE », POUR UN BUDGET TOTAL D'ENVIRON 25.000€.



ANNE BROUILLARD AND Co

Auteure-illustratrice née en Belgique en 1967, **Anne Brouillard** publie des albums depuis 1990. Son talent est très vite reconnu internationalement, notamment avec *Les Trois Chats*, un album sans texte. Son œuvre est à la fois contemplative et narrative, poétique et visuelle, imaginaire et sensible. Ses albums sont des invitations à prendre le temps de la rêverie et à s'autoriser des voyages imaginaires...

Une invitée parfaite pour cette deuxième édition de *Mômes à la page* consacrée à l'image, et sur le thème du voyage ! Sa venue a été préparée en amont, lors d'une rencontre et d'une formation avec les enseignants, afin de mieux comprendre son œuvre et les techniques utilisées pour les illustrations.

D'autres auteurs seront également présents pendant la semaine. **Davide Cali** est un jeune auteur italien qui se passionne dès le plus jeune âge pour la bande dessinée, avant de s'orienter vers l'écriture d'histoires pour les enfants. Il est un des auteurs-phares, en France, des éditions Sarbacane, un éditeur de jeunesse indépendant qui met l'accent sur les créations originales. **Christelle Espié** excelle dans l'illustration des grands classiques avec *Les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas. **Jean-Michel Zurletti**, auteur illustrateur autodidacte, propose des albums aux tons colorés, pleins de fantaisie et de bonne humeur. Bouts de tissus, morceaux de papiers colorés, il utilise toutes les matières à sa disposition pour ravir les petits, jouer avec les sonorités de notre langue et répondre aux grandes questions des tout-petits.

UN PROGRAMME PLEIN DE SURPRISES

Samedi 11 octobre est le temps fort de Mômes à la page, avec au programme :

Des exposants : des libraires creusois, des éditeurs spécialisés, des dédicaces toute la journée. Le Conseil général des jeunes tiendra également un stand et proposera sa sélection d'ouvrages pour l'entrée en 6^{ème}.

Des lectures proposées par les bénévoles de Lire et faire lire et Lire en Creuse dans chacun des espaces lectures :

- Tout petit, qui lit (0-3 ans)
- Ma pause lecture (3-12 ans)
- Je lis à l'aise (Ados)
- Des lectures voyageuses et ambulatoires.

Des expositions dont des originaux d'Anne Brouillard, des fac-similés d'albums du Père Castor.

14h45 un spectacle autour de l'univers d'Anne Brouillard : « La terre tourne » par Ivonig Jan, de la compagnie des Becs verseurs (réservation conseillée).

15h30 une conférence proposée par la Fédération des Œuvres Laïques et le Cercle Condorcet « Lire à des petits : le plaisir des mots », par Marie-Claire Bruley, psychologue, psychothérapeute, enseignante et auteure de littérature de jeunesse.

Des ateliers et des animations (dont un jeu de piste avec bon d'achat pour les participants), un Ciné lire pour revivre les albums de *Mômes à la Page* sur écran, un lâcher de ballons, et quelques surprises !

Samedi 11 octobre 2014, 10h00 à 18h00, Hall Rouchon-Mazérat, Bourganeuf - Entrée libre et gratuite.

Pour plus d'infos : programme complet sur www.creuse.fr



L'ambiance est champêtre mais la concentration est de mise pour les collégiens de la section sportive scolaire.

JONCHÈRE GOLF ACADEMIE

Une autre vision des greens

Loin des links les plus célèbres, au cœur de la Combraille, la Jonchère Golf Académie défend une autre vision du golf, ouverte sur le territoire. La section sportive scolaire créée à Parsac en 2013 en est le véritable fer de lance.

DIRE que le projet avait de quoi étonner est un euphémisme. L'ouverture d'une section sportive scolaire consacrée au golf, en septembre 2013, au sein du collège Octave Gachon de Parsac, a pu faire hausser les sourcils à quelques sceptiques. C'était sans compter l'enthousiasme conjoint du principal du collège alors en poste, Frédéric Dédelot, et de Daniel Delannoy, bénévole en charge des actions pédagogiques au Golf de la Jonchère, à Gouzon.

SUSCITER L'ENVIE

« L'enjeu, c'était de faire entrer le golf au collège », explique Cédric Belhomme, l'enseignant référent de la section sportive scolaire. Attirer des élèves en nombre suffisant pour créer une section sportive scolaire était un pari loin d'être gagné, tant le golf est un sport réputé élitiste, à la pratique plutôt confidentielle. Et c'est particulièrement le cas en milieu rural.

Aucun des élèves de la section sportive n'avait touché un club, avant la mise en place d'ateliers d'initiation dans plusieurs établissements de Combraille. Marien, carrément mordu, le reconnaît. « Personne n'en fait chez moi. Avant les ateliers en 6^{ème}, je ne connaissais pas du tout... C'est une opportunité géniale. » A raison de 10 séances de 2h, tous les élèves de 6^{ème} des collèges de Boussac, Chambon-sur-Voueize et bien sûr Parsac ont pu découvrir le plaisir du swing.

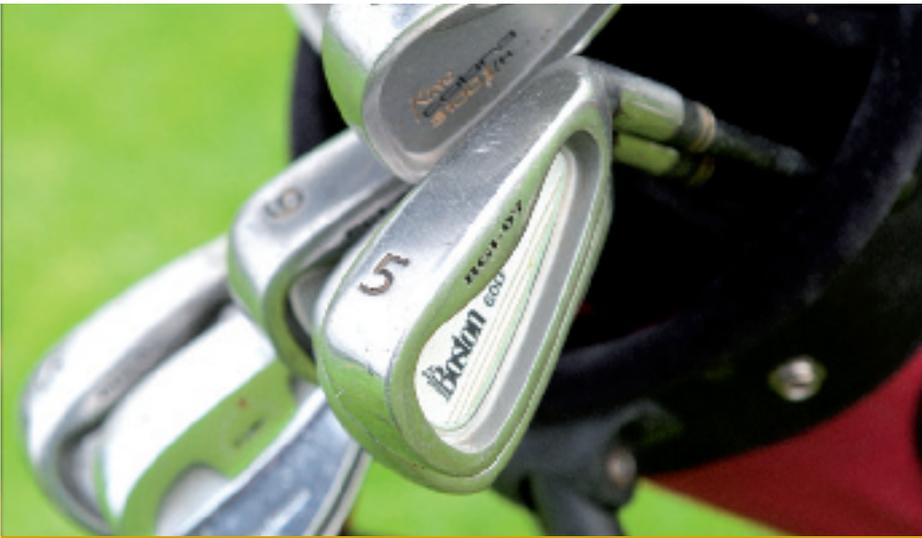
Après sélection, 18 élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} particulièrement motivés ont intégré la section sportive scolaire pour se perfectionner, grâce à un emploi du temps adapté et aux conseils de Guillaume Villard, éducateur sportif de la Jonchère Golf Académie. Vraiment novices en septembre, les élèves choisissent désormais le bon club, adoptent la bonne position, jaugent de la force du vent et de la distance... Les progrès réalisés leur ont permis de se confronter à d'autres camarades plus expérimentés, de commencer les premières compétitions et d'envisager

l'accueil en 2015 des rencontres académiques UNSS.

Sur les deux séances hebdomadaires, les élèves se rendent une fois par semaine sur le practice (terrain d'entraînement) ou le parcours 18 trous du Golf de la Jonchère. Natacha apprécie particulièrement ce contact avec la nature. « Ca me détend. Et j'aime marcher dehors, sans m'en rendre compte. » Elle fréquente d'ailleurs régulièrement le golf et bénéficie, comme tous ses camarades de la section sportive scolaire, d'un tarif modique pour accéder aux installations.

Une façon de rendre la pratique la plus accessible possible, dans l'esprit de la Jonchère Golf Académie. Et de prouver, quand sonne l'heure des premiers bilans, que la pratique du golf peut faire son trou en milieu rural. ■

LE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE COMPTE 155 LICENCIÉS ET DEUX GOLFS. CEUX DE LA JONCHÈRE (18 TROUS) ET DE BOURGANEUF (9 TROUS).



LES PARTENAIRES DE LA SECTION SPORTIVE

Comme pour toutes les sections sportives créées en collège, une convention de partenariat a été signée pour 3 ans avec l'ensemble des partenaires. C'est un partenariat entre l'établissement scolaire (le collège de Parsac), l'Etat (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), la (ou les) fédération(s) sportive(s) concernée(s) (Swing golf et Ligue du Limousin de golf) et un club (La Jonchère Golf Académie).

L'association « Jonchère Golf Académie du Pays de Combraille en Marche » s'occupe de l'animation et de l'encadrement de la section sportive. Le collège finance, sur ses fonds propres, le déplacement jusqu'à Gouzon.

Le Conseil Général prend à sa charge les frais de transports à hauteur de quatre déplacements par année scolaire et l'acquisition de matériel pédagogique. Il soutient également l'association Jonchère Golf Académie, notamment pour les actions éducatives en direction des jeunes (4.600 € en 2013 et 13.340 € en 2014) et leur accorde une aide pour l'emploi associatif financé par la Région Limousin.

INFO+ : PRÉSIDENT « JONCHÈRE GOLF ACADEMIE DU PAYS DE COMBRILLE EN MARGE » : JACQUES BRUNET - TÉL. 05 55 62 76 60 - WWW.GOLFDELAJONCHERE.COM



10 SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

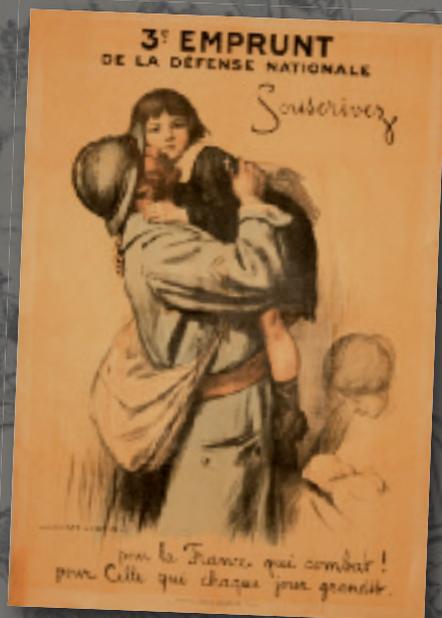
Agréées par le rectorat, les sections sportives scolaires implantées dans les collèges, mais aussi parfois en lycée, permettent aux élèves de concilier études et bon niveau de pratique sportive. Tout en suivant une scolarité normale, les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé pour approfondir leur pratique, à raison a minima de 3 heures d'entraînement par semaine.

L'encadrement est assuré en partenariat avec la fédération sportive de la discipline. La section sportive golf du collège de Parsac fait partie des 10 sections sportives qui ont été créées au sein des collèges du département, à raison d'une par an depuis 2006 :

- natation à Martin Nadaud (depuis 2009),
- handball (depuis 2008) à La Souterraine
- football (depuis 2003) et VTT (depuis 2006) au collège Marouzeau de Guéret,
- basket-ball à Saint-Vaury (depuis 2007) et Aubusson (depuis 2011),
- badminton à Bonnat (depuis 2012),
- golf à Parsac (depuis 2013).

Deux nouvelles sections sportives scolaires supplémentaires ouvrent lors de cette rentrée de septembre 2014 : rugby féminin à Ahun et football féminin à Guéret, au collège Marouzeau.

Le Conseil Général de la Creuse soutient les sections sportives scolaires, en finançant notamment du matériel pédagogique et en participant aux frais de transport pour se rendre en compétition.



Affiches, coupures de presse et correspondances privées abondent dans l'exposition « La Grande Guerre en Creuse ».

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Quand la Creuse vivait la Grande Guerre

Les Archives départementales proposent, du 6 octobre 2014 au 3 avril 2015, une exposition intitulée « La Grande Guerre en Creuse ».

LES Archives départementales avaient présenté, au printemps dernier, une exposition intitulée « Images de vie en Creuse avant la Grande Guerre », bâtie à partir d'une sélection d'une centaine de photographies tirées du fonds Alphonse de Nussac. Ces photos constituent une source inestimable de connaissance de la Creuse et des Creusois au début du XX^e siècle et c'était une manière de revisiter la vie paisible de la Creuse de l'époque. Cette fois, avec l'exposition qui sera présentée à partir du 6 octobre et jusqu'au 3 avril 2015, les Archives départementales proposent de se plonger au cœur du conflit, de comprendre l'influence qu'il eut sur le département et la vie de ses habitants et de saisir comment ceux-ci ont su y faire face.

PARTICIPER, SOUTENIR, HONORER

« La Grande Guerre en Creuse » brosse, en une quarantaine de panneaux, la vie à l'arrière du front, du déclenchement à la fin de la Grande Guerre et à ses conséquences. Puisant dans les fonds des Archives foison d'affiches, de coupures de presse et de correspondances privées, l'exposition se décline en trois thèmes : Participer, Soutenir, Honorer.

« Participer » retrace l'histoire de ce conflit que personne n'attendait ou qu'on pensait ne pas voir durer. C'est la chronique des illusions

perdus et de la capacité à faire face à la cruelle réalité, qui dure et meurtrit le pays, les familles.

« Soutenir » raconte le « combat de l'arrière », de l'effort de production aux hôpitaux de guerre, des privations et du travail des femmes et des enfants. Entre la propagande du Gouvernement et l'amour d'un fils ou d'un bien-aimé parti au combat, c'est la chronique des histoires humaines prises dans le tourbillon de l'histoire planétaire. Enfin, « Honorer » souligne les conséquences de la Grande Guerre pour le pays, en particulier les territoires ruraux comme la Creuse, avec le déclin démographique provoqué par la perte de milliers de jeunes hommes (11.000 sur les 55.000 mobilisés creusois). Ce chapitre met aussi l'accent sur la reconnaissance de la Nation aux veuves et orphelins et sur l'effort mémoriel collectif.

Cette exposition, entièrement conçue par les Archives départementales et réalisée techniquement en partenariat avec la Direction de la Communication du Conseil Général, sera visible jusqu'au printemps 2015 ; elle sera ensuite proposée aux établissements scolaires creusois pour contribuer à faire œuvre pédagogique pendant les quatre ans de commémoration du Centenaire de la Grande Guerre. ■

INFO + : L'EXPOSITION « LA GRANDE GUERRE EN CREUSE » EST VISIBLE AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU 6 OCTOBRE 2014 AU 3 AVRIL 2015, DANS LE HALL DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES (RUE FRANKLIN ROOSEVELT, À GUÉRET) : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 17H00 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 16H00. RENSEIGNEMENTS : 05 44 30 26 56.

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

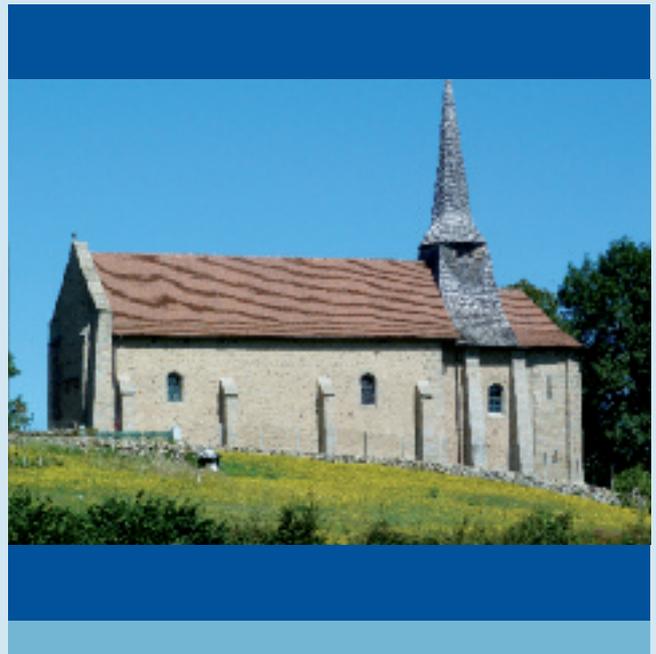
PATRIMOINE DE PAYS

La borne Michelin de Naillat



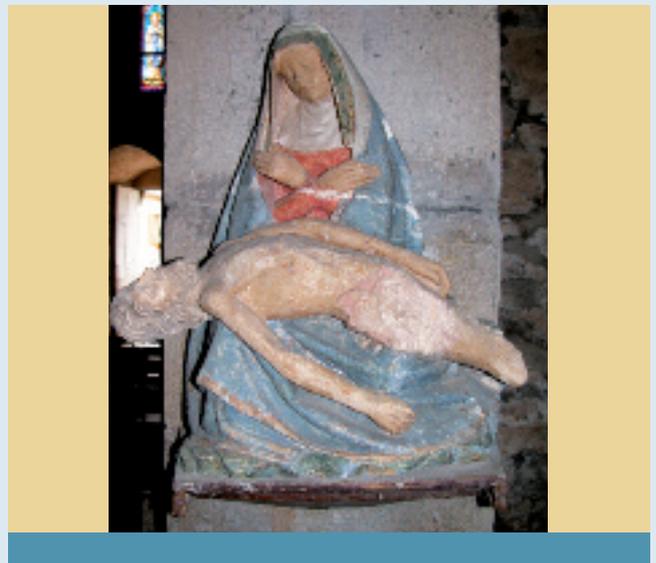
MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale d'Alleyrat



OBJETS DU PATRIMOINE

Vierge de pitié Eglise Saint-Jean-Baptiste (Montboucher)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale d'Alleyrat



L'église d'Alleyrat, placée sous le vocable de saint Pierre, date du XII^e siècle mais sa nef a été entièrement reconstruite à l'époque moderne. Un clocher carré en charpente à flèche octogonale, couvert de bardeaux, se dresse sur le chœur. Une corniche portée par des modillons

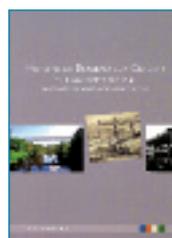
sculptés souligne les toits de l'abside.

Une porte discrète au sud donne accès à une crypte voûtée en berceau située sous le chœur et l'abside. Une porte moderne perce la façade occidentale entre deux contreforts. Un plafond couvre la nef. Un arc triomphal marque l'entrée d'un chœur d'une travée voûtée en berceau brisé. Une arcature en plein cintre orne les murs latéraux de cette travée droite qu'un doubleau sépare d'une abside à cinq pans.

L'église conserve un bel ensemble de peintures sur toile (sainte, évêque, prélat – saint Pardoux ou saint Blaise ? – et un groupe de paysans, prêtre donnant l'eucharistie). La plus ancienne, représentant saint Roch en compagnie de saint Sébastien, remonte au XVII^e siècle.

Notice extraite d'Alain Mingaud – *Eglises de la Creuse*, éditions Lucien Souny, 2006, page 18.

EDITIONS DU PATRIMOINE : L'HISTOIRE DE BUSSEAU-SUR-CREUSE



La Conservation départementale du Patrimoine poursuit sa politique d'édition, avec la sortie d'un nouvel opus de la collection « Patrimoine de la Creuse », intitulé « L'histoire de Busseau-sur-Creuse : de la construction du viaduc au développement économique ».

Edité à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la construction du viaduc, ce livre raconte comment la construction de la voie ferrée Guéret-Montluçon a marqué ce territoire, et plus particulièrement le village de Busseau, avec en point d'orgue le franchissement des gorges de la Creuse par le viaduc. Prouesse technologique, cet ouvrage d'art fut le premier en France réalisé en structure métallique, sous la conduite des ingénieurs Nördling, Lloyd, Geoffroy et Thirion. Réalisé en une année, il fut mis en service en 1864. Il demeure aujourd'hui l'emblème du village de Busseau-sur-Creuse et un élément incontournable du patrimoine creusois qu'André Fanton, auteur des textes du livre, contribue à valoriser.

L'histoire de Busseau-sur-Creuse : de la construction du viaduc au développement économique – En vente dans les librairies et à la Conservation Départementale du Patrimoine : 05 44 30 27 33.

OBJETS DU PATRIMOINE

Vierge de pitié Eglise Saint-Jean-Baptiste (Montboucher)



D'une hauteur de 54 centimètres et d'une largeur de 50 centimètres, ce groupe sculpté représentant la Vierge de Pitié a été réalisé dans un bloc monolithe de calcaire, qui a été taillé et peint. Sur une base verte, la Vierge assise a le visage encadré d'une guimpe et est vêtue d'une robe rouge que recouvre un manteau bleu. Elle a les bras croisés sur sa poitrine.

Sur ses genoux gît son fils. Il porte une courte barbe en pointe et est ceint sur ses longs cheveux bruns ondulés d'une couronne d'épines verte.

Cette œuvre date de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. Elle a été

mutilée : il manque, en partie, les membres inférieurs du corps du Christ. Deux éléments ont été rassemblés (le buste de la Vierge et le bas de son corps). La calotte de la tête de la Vierge a été refaite. Cette sculpture a été inscrite au titre des monuments historiques le 22 février 2012.

PATRIMOINE DE PAYS

La borne Michelin de Naillat



Dès les années 1910 André Michelin, cofondateur de la société Michelin, met en place une première signalétique routière pour la France, produisant et installant notamment des panneaux d'entrée de commune. Dans le second quart du XX^e siècle apparaissent les premières bornes Michelin, regroupant sur un seul support toutes les informations nécessaires au bon cheminement des automobilistes.

Caractérisées par leur couleur blanche, elles portent un bandeau bleu indiquant souvent le nom du sponsor. Elles étaient posées gratuitement. Quelques exemplaires sont toujours visibles sur le territoire départemental, telle celle de Naillat, située à proximité du Mandement, en bordure de la RD913. Elle porte l'inscription « Borne Michelin – ACL ».

THÉÂTRE



SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014

Guéret

Qui se souviendra...

Théâtre-musique avec Christophe Malavoy et le Quatuor Psophos

Espace A. Lejeune - La Fabrique - 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

LUNDI 29 SEPTEMBRE 2014

Aubusson

Acrobates

Stéphane Ricordel et Olivier Meyrou - Arts de la piste avec Alexandre Fournier et Matias Pilet

Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson - 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



JEUDI 9 OCTOBRE 2014

Aubusson

Sœurs

Texte et mise en scène de Wajdi Mouawad - Avec Annick Bergeron

Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson - 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



VENDREDI 10 OCTOBRE 2014

Guéret

François Morel « Hyacinthe et Rose »

De et avec François Morel, accompagné par Antoine Sahler au piano

Espace A. Lejeune - La Fabrique - 20h30
(Départ en car à 19h30 de l'Esplanade Yves Furet - Réservation obligatoire auprès du CCYF : 05 55 63 46 46)

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

VENDREDI 17 OCTOBRE 2014

Saint-Avit-le-Pauvre

Onemanringardmagicshow : « Magic Gordon fait un peu illusion »

Organisé par la CIATE, Com. Com. Creuse Thaurion Gartempe - Compagnie Caus' Toujours
Salle des Fêtes - 20h30

RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN) / INFO : WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM OU WWW.CIATE.NET

SAMEDI 18 OCTOBRE 2014

Peyrabout

Onemanringardmagicshow : « Barbe bleue, assez bien raconté(e) »

Organisé par la CIATE - Compagnie Caus' Toujours
Salle des Fêtes - 20h30

RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

INFO : WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM OU WWW.CIATE.NET

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 NOVEMBRE 2014

Aubusson



Platonov

Texte d'Anton Tchekhov - Collectif Les Possédés - Création dirigée par Rodolphe Dana

Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson - 19h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



SAMEDI 8 NOVEMBRE 2014

La Souterraine

Dreyfus / Devos « d'Homages sans interdit(s) »

Texte de Raymond Devos - Interprète Jean-Claude Dreyfus - Mise en scène de Christophe Correia
Centre culturel Yves Furet - 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

JEUDI 13 NOVEMBRE 2014

Guéret

Moi, Antonin Artaud, j'ai donc à dire...

D'après Antonin Artaud - Mise en scène et interprétation par Alain Besset

Espace Fayolle - La Fabrique - 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR



SAMEDI 15 NOVEMBRE 2014

Sardent

Le Bal des casse-cailloux

Organisé par la CIATE, Com. Com. Creuse Thaurion Gartempe - Concert d'histoires avec la Compagnie Le Chat Perleux

Salle des Fêtes - 21h00

RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

INFO : WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM OU WWW.CIATE.NET

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014

Janailat

Le Petit Bal Perleux

Organisé par la CIATE, Com. Com. Creuse Thaurion Gartempe - Compagnie Le Chat Perleux

Salle des Fêtes - 18h00

RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

INFO : WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM OU WWW.CIATE.NET

CENTRE CULTUREL YVES FURET LA SOUTERRAINE

Chanson française et humour, toujours !

Depuis la saison dernière, La Souterraine joue la carte de l'humour, un humour décalé, noir et cynique incarné par Gaspard Proust ou râleur et carrément engagé tel Christophe Alevêque. Avec la venue en terre sostranienne de Bernard Lavilliers, de Charlélie Couture, Thomas Fersen ou le groupe IAM, le Centre Culturel Yves Furet est également fidèle à son envie de mettre à l'honneur la chanson française dans sa diversité, en oscillant entre têtes d'affiche et découvertes.

Attirant les foules, ces voix célèbres, tonitruantes ou plus intimistes, laissent pour autant la place à des talents musicaux plus confidentiels qui savent convaincre et trouver leur public, grâce notamment à une programmation qui joue la carte de la proximité et du partenariat. On connaît bien les liens qui unissent Jazz à la Sout' ou la MJC au Centre Culturel Yves Furet. Ou encore les liaisons naturelles « Proximité Complicité » qui s'établissent avec La Fabrique de Guéret, comme ces invitations à aller voir ailleurs des spectacles qui se répètent en clin d'œil, celui des deux anciens comparses des Deschiens, François Morel et Olivier Saladin.

Moins habituel sans doute, le partenariat avec le SIERS pour un événement unique, un éco-concert de La Rue Kétanou... Enfin, les Petites Scènes qui ont lieu hors les murs, la tournée Patrimoine et musique dans les églises, ou le dispositif Accès Culture sont des invitations tendues au public, à tous les publics.

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

15 OCTOBRE / 9 NOVEMBRE
JAZZ À LA SOUT'

Des cordes spéciales à son arc

DU 15 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE

La Souterraine, Noth et Guéret

Exposition de photos
« 100 photos pour un festival »

- La Souterraine, Centre Culturel Yves Furet (du 15 au 19 oct.) puis Hôtel de ville (20 oct. au 8 nov.)
- Noth, Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle Alain Lalande
- Guéret, hall de France Bleu Creuse

MARDI 15 OCTOBRE

La Souterraine

Concert inaugural
The Rix'tet

Centre culturel Yves Furet – 20h00

VENDREDI 17 OCTOBRE

Boussac

Concert Christine
Lutz Quartet

Salle polyvalente – 20h30

SAMEDI 18 OCTOBRE

La Souterraine

Ciné jazz « Ray »

Cinéma Eden – 21h00

DIMANCHE 19 OCTOBRE

La Souterraine

Concert événement
Gospel Feel

Centre culturel Yves Furet – 16h00

MERCREDI 22 OCTOBRE

Noth

Concert « Culture et Santé » Rive Gauche Trio

Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle André Lalande – 15h30

JEUDI 23 OCTOBRE

Aubusson

Concert Antoine
Hervé La leçon de
jazz (Paris 75) « Pat
Metheny, guitariste
sans frontières »

Théâtre Jean Lurçat – 20h30

VENDREDI 24 OCTOBRE

Saint-Vaury

Concert Florence
Fourcade Quartet
« Hommage à
Stéphane Grappelli »

Salle des fêtes – 20h30

SAMEDI 25 OCTOBRE

Mérinchal

Caïman Swing Tap
Dance

Salle du château de la Mothe – 20h30

DIMANCHE 26 OCTOBRE

Saint-Sébastien

Quartet La belle
équipe « Chansons
douces »

Salle des fêtes – 16h00

VENDREDI 31 OCTOBRE

La Souterraine

Dîner Concert «
Dîner Concert Latin
Jazz Manouche
Concept »

Centre culturel Yves Furet – 19h30

SAMEDI 1ER NOVEMBRE

Guéret

Ciné Concert
« So this is Paris »

Cinéma Le Sénéchal – 18h00

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

Bourganeuf

Concert Marie Carrié
Jazz Affair Trio

Espace Maurice Cauvin – 16h00

MERCREDI 5 NOVEMBRE

Guéret

Masterclass Caïman
Swing

Concert de fin de master-class

Auditorium du Conservatoire Emile Goué – 19h00

JEUDI 6 NOVEMBRE

Aubusson

Ciné jazz
« Les fils du vent »

Cinéma Le Colbert – 20h45

VENDREDI 7 NOVEMBRE

Bonnat

Concert Claude
Tissendier « Django's
Dream »

Salle des fêtes – 20h30

SAMEDI 8 NOVEMBRE

Maisonnières

Gipsy Circle

Salle polyvalente – 20h30

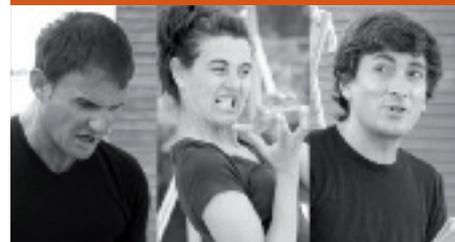
DIMANCHE 9 NOVEMBRE

Guéret

Concert de clôture
Claude Barthélémy
et l'Occidentale
de Fanfare

Espace André Lejeune – 16h00

JEUNE PUBLIC



LES 1ER ET 3 OCTOBRE 2014

La Villedieu / Aubusson

Les contes-dits-du-bout-des-doigts

Dans le cadre des « Itinéraires d'Artistes, Spectacles Vagabonds en Limousin », conte avec Nicolas Fagart, Isabelle Florido et François Stemmer – Le 1^{er} octobre à La Villedieu, 19h30 ; le 3 octobre à Aubusson, 10h00 et 14h30

Scène Nationale d'Aubusson

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

MARDI 14 OCTOBRE 2014

Aubusson

La constellation du chien

Compagnie O'Navio Théâtre – Texte de Pascal Chevarie – Mise en scène d'Alban Coulaud

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



VENDREDI 17 OCTOBRE 2014
Guéret

Le petit monde de
Léo Lionni vs SZ

Ciné-concert, dans le cadre des « Vendredis Sorties » – 5 courts-métrages et 30 minutes de musique live avec le Groupe SZ (Damien et Frank Litzler)

Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

VENDREDI 7 NOVEMBRE 2014

Guéret

L'extensible voyage d'Evéa

Dans le cadre des « Vendredis Sorties », danse avec Carré Blanc Compagnie – Chorégraphie de Michèle Dhallu

Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR



VENDREDI
14 NOVEMBRE 2014
Guéret

Pinocchio
vs Fa' Ciné

Dans le cadre des « Vendredis Sorties » et du « Sénéchal fait son cinéma à La Fabrique », ciné-concert avec Rémi Tharaud, Pierre Desenfant et Rémi Brouillac

Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

INFO : 05 55 63 10 06 (OT) OU JAZZ.LASOUT.COM

SCÈNE NATIONALE JEAN LURÇAT AUBUSSON

Fidélités et découvertes

Sans renoncement aucun, fidèle au cap, la Scène Nationale d'Aubusson tisse inlassablement le fil d'une saison axée sur la création. Avec 29 rendez-vous tout au long de l'année, continuant à faire la part belle au théâtre, à la danse et aux arts de la piste, la trame est solide et bien ancrée dans le paysage culturel creusois.

Fidèle à ses coups de cœur, la Scène Nationale invite **Nathalie Pernette** et le Collectif les Possédés, artistes associés que l'on retrouve années après années pour leurs nouvelles créations. D'autres compagnons de route ou habitués se joignent à eux : **Wadji Mouawad** questionne les liens familiaux avec son spectacle intitulé « Sœurs » ; **Bruno Marchand** présente « Les guerriers », un spectacle autour de 14-18 ; le comédien **François Morel** incarne avec bienveillance une galerie de personnages plus absurdes ou espiègles les uns que les autres.

Aux antipodes d'une programmation sans surprise et trop convenue, la Scène nationale oscille entre fidélités et découvertes, entre profondeur et légèreté... Entre « Ce qui n'a pas de nom », une rêverie théâtrale de Pascale Henry sur un fait divers, et « Savoir enfin qui nous buvons », un cabaret déjanté de Sébastien Barrier autour du vin.

Et pour clore une saison de curiosités, comme en tombée de métier, le Festival au bord du risque présente du « jamais vu » et prône clairement l'indiscipline, comme une bouffée d'air salubre !

Enfin, si les enfants ne sont pas oubliés avec de nombreux rendez-vous jeune public, les parents ne sont pas en reste avec l'initiative « Ce soir, on sort au théâtre et nos enfants vont à la médiathèque » : pour sortir en toute tranquillité !

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

MUSIQUE

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014



La Souterraine

Chouf & Présentation de saison

Concert avec Simon Chouf (chant et guitares), Simon Portefaix, Daniel Dru et Johann Perret

Centre culturel Yves Furet – 19h00

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

JEUDI 2 OCTOBRE 2014



Vareilles

Pierre Paul Danzin

Il revient avec un premier album solo et un nouveau spectacle « Charivari »

Salle des Fêtes – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



VENDREDI 3 OCTOBRE 2014

Ars

Concert de Simon Winsé (Burkina Faso)

Organisé par la CIATE, Com. Com. Creuse Thaurion Gartempe, dans le cadre du Festival des Francophonies en Limousin

Salle des Fêtes – 20h30

RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

INFO : WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM

OU WWW.CIATE.NET



SAMEDI 4 OCTOBRE 2014

Guéret

Plaza Francia

Concert de musiques actuelles et musiques du monde – Catherine Ringer (des Rita Mitsouko) chante Müller & Makaroff (de Gotan Project)

Espace A. Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR



SAMEDI 11 OCTOBRE 2014

Guéret

Chez Barbaro en concert

Apéro-Jazz – Ce Quartet rend hommage à un instrument mythique : l'orgue Hammond

Espace Fayolle – La Fabrique – 19h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR



JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Aubusson

Birds on a wire

Concert avec Rosemary Standley (voix) et Dom La Nena (violoncelle et voix)

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

JUSQU'AU 18 OCTOBRE 2014

Guéret / Bourgneuf / Bénévent

Orgues en Marche

"Les Amis de l'Orgue" ouvrent les portes de leurs instruments : concerts, récitals et visites – Ciné-concert à Guéret le 19 septembre à 21h00 (dans le cadre des Rencontres de Chaminadour) – Concerts à Guéret le 18 octobre à 20h30 ; à Bourgneuf le 20 septembre à 17h00 ; à Bénévent l'Abbaye le 12 octobre à 16h00

Dans les églises

INFO : 05 44 30 24 55 (ADIAM 23) OU WWW.ORGUESEN-MARCHE.COM



VENDREDI 24 OCTOBRE 2014

Guéret

Florent Marchet

Concert de musiques actuelles – Florent Marchet présente son nouvel album « Bambi Galaxy »

Espace A. Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR



MARDI 4 NOVEMBRE 2014

Guéret

Une ville dans la ville

Concert/performance, musique et théâtre avec l'Ensemble Hope

Espace A. Lejeune – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR



SAMEDI 8 NOVEMBRE 2014

Maisonnisses

Gipsy Circle en concert

Organisé par la CIATE, Com. Com. Creuse Thaurion Gartempe, dans le cadre du Festival « Jazz à La Sout' » – 20h30

RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

INFO : WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM

OU WWW.CIATE.NET

DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2014

Guéret

Claude Barthélémy et l'Occidentale de Fanfare

Concert Jazz – Rencontre entre l'ancien chef de l'Orchestre National de Jazz et l'Occidentale de Fanfare

Espace A. Lejeune – La Fabrique – 16h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

MARDI 11 NOVEMBRE 2014

La Souterraine

Gong

Concert de musique Rock Psychédélique

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



JEUDI 13 NOVEMBRE 2014

La Souterraine

IAM

Concert de musique Rap

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

LECTURE/CONFÉRENCE

DU 18 AU 21 SEPTEMBRE 2014

Guéret

9èmes Rencontres de Chaminadour

Cette année, Pierre Michon sur les grands chemins d'Antonin Artaud – Au programme : expositions, projection de films et débats, conférences, lectures, tables rondes, en compagnie d'écrivains, de poètes, d'universitaires, libraires, femmes et hommes de théâtre et plasticiens

Théâtre de La Fabrique, cinéma Le Sénéchal, Musée de la Sénatorerie, etc

INFO : 05 55 52 08 07 OU WWW.CHAMINADOUR.COM

JEUDI 9 OCTOBRE 2014

La Souterraine

Que reste-t-il de nos amours ?

Lecture-musique – Compagnie du Désordre

EHPAD – 19h00

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2014

Saint-Etienne-de-Fursac



16^{ème} Journée du Livre

Organisée par le « Club du Livre de Fursac », avec la participation de la Bibliothèque départementale de la Creuse et

l'association « Lire en Creuse » – Rencontre avec les auteurs, vente et dédicaces de livres, animations, exposition – Salle des Fêtes – De 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 63 67 01

EXPOSITIONS



JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE 2014

Fresselines / Espace Monet-Rollinat

Exposition de peintures d'artistes contemporains

Sur le thème « Ombre et lumière », découvrez une exposition qui présente des tableaux de peintres paysagistes contemporains amoureux de nos sites, qui ont laissé libre cours à leur imagination – L'invité d'honneur est Michel Détré

Espace Monet-Rollinat – Ouvert les week-ends de 14h30 à 18h30

INFO : 05 55 89 24 61 OU WWW.PAYS-DUNOIS.FR OU WWW.TOURISME-CREUSE.COM



LES RENDEZ-VOUS NATURE DE L'ÉTANG DES LANDES

Fin de la saison 2014 pour les Rendez-vous Nature de l'étang des Landes, organisés par l'équipe de la Réserve Naturelle Nationale. Encore quelques occasions de découvrir ce site exceptionnel, mais aussi des rendez-vous cinématographiques animaliers, dans le cadre d'un partenariat avec le cinéma Le Sénéchal, à Guéret, dans le cadre de la « Quinzaine de la biodiversité » organisée par Limousin Nature Environnement.

A l'étang des Landes (Lussat)

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE APRÈS-MIDI

Apiculteur d'un jour : abeilles et compagnie...

Organisé par l'équipe de la Réserve, en partenariat avec Gérard Lesombre, apiculteur

DIMANCHE 5 OCTOBRE

Chantier nature

Venez participer à la gestion écologique d'un milieu naturel présent dans la Réserve

DIMANCHE 12 OCTOBRE

Les oiseaux migrateurs de la Réserve

Balade commentée par un ornithologue de la Société d'Etude et de Protection des Oiseaux en Limousin

Au cinéma Le Sénéchal (Guéret)

DU 20 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

Cycle de films

« La nature près de chez vous »

JEUDI 20 NOVEMBRE

20h30 : Cerf moi fort

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

15h00 : Cerf moi fort

16h30 : Ô papillons

MARDI 25 NOVEMBRE

20h30 : Ô papillons

MERCREDI 26 NOVEMBRE

15h00 : Courts métrages

Jeune public, avec goûter

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

15h00 : Courts métrages

Jeune public, avec goûter

16h30 : Des prédateurs et des hommes

MARDI 2 DÉCEMBRE

20h30 : Des prédateurs et des hommes

TOUTES LES SÉANCES À 2€

INFO ET INSCRIPTIONS : 05 55 82 84 55 OU WWW.ETANG-DES-LANDES.CREUSE.FR

JUSQU'AU 26 OCTOBRE 2014

Felletin**Le meilleur de la production tissée des ateliers de tapisseries d'Aubusson-Felletin**

Panoramique polyphonique de Cécile Le Talec se trouve au cœur de l'exposition

Eglise du Château – En septembre, tous les jours de 14h00 à 18h00 – Du 24 au 26 octobre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 50 30 OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR

DU 6 OCTOBRE 2014

AU 3 AVRIL 2015

Guéret**« La Grande Guerre en Creuse »**

Exposition proposée par les Archives Départementales de la Creuse – Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 16h00

Conférences :

- Lundi 6 octobre, cinéma Le Sénéchal, 18h00 « Jaurès le pacifiste » par Gilles Candar
- Mardi 11 novembre, Archives Départementales, 15h00 « La Creuse dans la Grande Guerre » par Guy Avizou
- Jeudi 13 novembre, Archives Départementales, 18h00 « Les mutilés, les blessés de guerre » par Pascal Plas
- Mardi 2 décembre, Chapelle de la Sénatorerie, 18h00 « Porcelaine et porcelainiers durant le conflit » par Jean-Marc Ferrer

A noter également : les A. D. ouvriront leurs portes au public les 20 et 21 septembre à l'occasion des « Journées du Patrimoine »

INFO : 05 44 30 26 50 OU [HTTP://ARCHIVES.CREUSE.FR](http://ARCHIVES.CREUSE.FR)

DU 13 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE 2014

Aubusson**« Centenaire de la Grande Guerre »**

Exposition de tenues d'époque, archives, documents, etc - Mairie d'Aubusson

INFO : 05 55 66 32 12

DU 17 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 2014

Ahun**21^{ème} Salon des Artistes**

Les artistes du Limousin ont laissé libre court à leur imagination pour illustrer le thème de cette année : « Liberté » – Du lundi au samedi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 62 55 93 OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM

LES 24, 25 ET 26 OCTOBRE 2014

Felletin**15^{èmes} Journées Nationales de la Laine**

Le 24 octobre : visites des ateliers de tapisseries Pinton et filature artisanale de laines Terrade – Les 25 et 26 octobre : salon des créateurs, avec la présence de 100 artisans d'art et créateurs textiles, expositions, ateliers

Salle du Gymnase municipal – Samedi de 10h00 à 19h00 et dimanche de 10h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 54 60 OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR**LA FABRIQUE GUÉRET****Registres variés pour saison tonitruante**

Avec comme ambition affichée une ouverture toujours plus grande sur la cité, une connexion toujours plus forte avec le public, la nouvelle saison culturelle de La Fabrique est, plus que jamais, riche en propositions d'évasion. Par la musique ou par l'écriture, le spectateur est invité au voyage, à ces dépaysements, ces possibles et ces ailleurs sans lesquels la culture ne vaudrait pas la peine d'être vécue ! Et les débuts sont tonitruants : Catherine Ringer et Florent Marchet mais aussi, côté théâtre, le spectacle déchirant consacré à la Grande Guerre de Christophe Malavoy ou encore l'émouvante histoire de Hyacinthe et Rose narrée par François Morel. Et pas question de s'arrêter en si bon chemin... Le théâtre est dans tous ses états, engagé ou plus classique, autour de Joyce, Hugo, Camus, Dumas, Artaud ou Rosa Luxembourg.

Scène conventionnée pour les écritures du monde et les musiques, La Fabrique joue sur tous les registres, tous les styles et tous les genres, alterne artistes régionaux et nationaux. Au programme : Grand Corps Malade, du jazz, en veux-tu en voilà, avec Claude Barthélémy, Yom et du jazz yiddish, de la musique traditionnelle avec le Conservatoire Départemental Emile Goué, Ravel ou Beethoven avec l'Orchestre du Limousin, tous les rocks avec The Waves et Radium Valley mais aussi toutes les musiques du monde. Et quelques spectacles hybrides non identifiés, une spécialité : quand Abd Al Malik rend un hommage musical à Camus, quand l'Inde rencontre l'Occident ou encore Une ville dans la ville, un concert-performance consacré à l'hôpital de Guéret, sa vie, ses bruits...

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

JUSQU'AU 2 NOVEMBRE 2014

Île de Vassivière**« Ce qui ne se voit pas »**

Le groupe RADO, composé de 9 artistes et chercheurs, expose des œuvres d'une grande diversité (photographies, dessins, sculptures, installations sonores) – En partenariat avec « Peuple et Culture Corrèze »

Centre International d'Art et du Paysage – Du mardi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 69 27 27 OU WWW.CIPILEDEVASSIVIERE.COM

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2014

Aubusson**« Aubusson XVI-XXI : un panorama de 6 siècles de production en Aubusson »**Cette exposition offre un panorama de la production en tapisserie d'Aubusson, permettant de retracer l'histoire de ce savoir-faire multiséculaire, du XVI^e siècle à nos jours. Jean Lurçat, Dom Robert, Lucien Coutaud, Le Corbusier, Vasarely etc.

Musée de la Tapisserie – Tous les jours sauf le mardi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 66 66 OU WWW.CITE-TAPISSERIE.FR**DANSE**

JEUDI 13 NOVEMBRE 2014

Aubusson**17 Nuits sans sommeil, Liste de vies & Boléro deux**

Compagnie Grégoire – « 17 Nuits sans sommeil » : de et par Bruno Danjou et Muriel Corbel – « Liste de vies » : de et par Magali Caillet et Muriel Corbel – « Boléro deux » : chorégraphie de Odile Duboc, avec Bruno Danjou et Stéfany Ganachaud

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

Et aussi...

**AU PÉRIL
DES IDÉES**

Entretien entre Edgar Morin et Tariq Ramadan, avec la complicité de Claude-Henry du Bord
Presses du Châtelet
17,95 €



Quand tonnent les bombes de par le monde, quand s'érigent des murs d'incompréhension dans nos sociétés inquiètes, le temps des philosophes est revenu. La rencontre que propose « Au péril des idées » s'inscrit dans ce temps nécessaire, comme une balise sur le chemin de la paix.

Rencontre inattendue : le penseur de la complexité face au philosophe théologien réformateur. L'agnostique face au croyant. Le « fréquentable » Edgar Morin face à l'« infrequentable » Tariq Ramadan. Loin des clichés attachés à leurs noms par le jeu médiatique, deux érudits parlent de leurs convictions et de leurs doutes, s'accordent et se contredisent dans un esprit de concorde, dans le respect mutuel. Ce sont deux intellectuels ancrés dans leur époque et leur culture, deux Européens déclarés qui débattent, avec la complicité de Claude-Henry du Bord, sur l'éducation, les sciences, l'art, la laïcité, les droits des femmes et des minorités, le nouveau Moyen-Orient, le conflit israélo-palestinien, l'antisémitisme et l'islamophobie, la mondialisation et le pardon... Ces deux philosophies de vie ne demandent qu'à s'écouter et nous montrent ainsi la « Voie », l'espoir d'une réconciliation et d'un humanisme fertile.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

LIVRE-JEU À PARTIR DE 3 ANS

Le festin de Racon

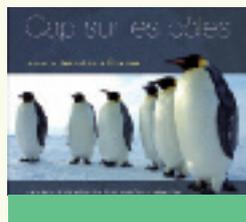
A l'occasion de la fête des Smith dans leur jardin, Racon projette de visiter le garde-manger pour voler une partie du menu, afin de satisfaire sa gourmandise. Cet adorable

raton-laveur va se cacher dans les doubles pages du livre inspirées par le kaléidoscope.

A la fin du livre on trouve les ingrédients de chaque plat, pour tenter de confec-tionner soi-même les recettes. Un livre magnifique, qui régale dans tous les sens du terme.

Le festin de Racon / Marianne Ratier - Ed. La Crèche Marmaille et Compagnie, 2014 - 16,00 €

DOCUMENTAIRE

Cap sur les pôles

100 questions sur les pôles ont été posées à des scientifiques : questions historiques, géographiques, océanographiques, écologiques, etc. Neige-t-il beaucoup ? Comment mesure-t-on l'épaisseur des glaces ? Quelle vision Jules Verne avait-il des pôles ? Où commencent les régions polaires ?

Chaque réponse, rédigée par l'un des 40 spécialistes qui ont contribué à cet ouvrage, donne lieu à une double page illustrée de chiffres-clés, de petits encarts anecdotiques et d'images, souvent inédites.

Cap sur les pôles / Fabienne Lemarchand - Montreuil : Omniscience, 2011 - 221 pages ; 39,00 €

DOCUMENTAIRE

Vespa

Vespa : ce deux-roues créé en Italie en 1946 traverse le temps avec élégance. Au cinéma, dans la publicité, dans la rue, il apparaît, séduisant,

glamour, symbole de la dolce vita. Une légende est née, qui dépasse les frontières de l'Italie.

Dans ce bel ouvrage, agrémenté de superbes illustrations, l'histoire de ce scooter mythique défile pour le plus grand bonheur des passionnés.

Vespa / Valerio Boni, Azzura Della Penna ; traduit de l'italien par Elisa Madonna - Paris : La Martinière, 2013 - 245 pages.

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Maintenir l'échelon départemental



La Réforme territoriale annoncée par le Premier Ministre Manuel Valls, notamment la disparition à l'échéance 2021 des conseils départementaux, a suscité un large débat au sein de notre Assemblée et une

forte mobilisation des élus.

Même si nous sommes favorables à l'esprit de réforme, nous refusons celle qui nous est proposée, persuadés que l'échelon départemental est, par excellence, le bon niveau pour faire vivre les politiques de solidarité, d'innovation sociale et de développement, tout en intégrant la diversité des territoires et leur histoire.

Nos concitoyens ont besoin du Département car il incarne les solidarités pour les personnes âgées et pour les plus fragiles de nos concitoyens. Nous sommes attachés à cette organisation territoriale à travers le Conseil départemental, non pas par conservatisme ou corporatisme, mais simplement parce qu'il est le garant d'une égalité, d'une cohésion sociale et territoriale à travers des politiques publiques. Il symbolise également l'esprit de décentralisation qui libère les initiatives, permet les expérimentations et crée les conditions du bien vivre.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que le développement des territoires ne passe pas uniquement par les seules métropoles. En effet, les territoires ruraux n'appartiennent pas au passé, les initiatives qui naissent chaque jour en sont la preuve et attestent de leur vitalité.

Nous restons mobilisés plus que jamais pour conserver un échelon de proximité, à savoir le Conseil départemental, indispensable outil de gouvernance pour les Creusoises et les Creusois.

JEAN-LUC LÉGER PRÉSIDENT DU GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

GROUPE DE GAUCHE

Humiliant !



La réforme territoriale a capté l'attention de la vie politique des mois de juin et juillet et notre département a été suspendu aux caprices de l'évolution des schémas de recomposition régionale. Elle a offert un

spectacle politique affligeant pour la démocratie et humiliant pour notre département. Nous avons ainsi assisté, passifs, à trois propositions d'élargissement : Limousin/Poitou-Charentes/Centre, puis Limousin/Aquitaine et, pour finir, Limousin/Aquitaine/Poitou-Charentes.

Ces rebondissements aussi incohérents que capricieux traduisent l'impréparation totale de cette réforme, l'absence complète de concertation et l'importance des pressions exercées.

Un spectacle humiliant pour notre département, car dans chacun des projets, il est rejeté au propre comme au figuré à la périphérie de ces nouveaux ensembles.

Un spectacle humiliant pour nos parlementaires qui ont pu mesurer leur degré d'influence face à celles de la Haute Vienne, de la Corrèze, de la Région, de Ségolène Royal ou de Michel Sapin. Michel Vergnier, lors de l'AG extraordinaire de l'AMAC du 11 juillet, se disait blessé par l'attitude méprisante faite à la Creuse ; pourquoi ne rejoint-il pas le groupe des 41 députés socialistes contestataires pour mettre ses propos délivrés à Guéret en adéquation avec ses votes à l'Assemblée nationale ? Paradoxe ! Une 4^{ème} tranche de travaux s'effectue à Quioudeneix sur la RD 941 afin d'améliorer la qualité de cet axe économique majeur pour le sud creusois, ouvert sur Limoges à l'ouest et Clermont à l'est. Pourquoi n'avons-nous pas su jouer un rôle aussi actif de liaison politique entre Limousin et Auvergne, afin de favoriser leur rapprochement et de donner ainsi une meilleure place à la Creuse ?

RENÉ ROULLAND PRÉSIDENT DU GROUPE DE GAUCHE

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

13 régions : porte-bonheur pour la Creuse ?



Après la réforme des cantons diminuant leur nombre et instituant un binôme homme-femme, après la débâcle des municipales, après le cataclysme des européennes, réaction de la tête de l'exécutif :

réforme territoriale. Ainsi, après 4 cartes en 6 semaines et quelques calculs d'intérêts électoraux, le Limousin se rapprocherait des régions Aquitaine et Poitou-Charentes.

Les Creusois vont se tourner vers les embruns du littoral, humer l'air du large et peut-être se sentir le pied marin. Cette nouvelle configuration nous permettra peut-être de mieux comprendre le langage marin et de voir le cap que notre capitaine de pédalo nous donne depuis 2012 !

Mais enfin cette réforme, après celle du mariage pour tous, après celle des rythmes scolaires était-elle la priorité quand la courbe de chômage ne s'inverse définitivement pas ou que le pouvoir d'achat reste en berne ?

Si le principe de cette réforme fait quasi consensus, on s'interroge sur la méthode employée : aucune concertation des élus et encore moins des citoyens, une suppression de conseils généraux d'abord pour 2021 puis 2020, une clause de compétence générale à peine rétablie et déjà supprimée, un calendrier électoral pour les cantonales et les régionales repoussé en décembre 2015...

Avec tous ces remous et retournements, on est au bord du mal de mer... encore une fois c'est l'improvisation et l'amateurisme qui ont le vent en poupe.

Cette réforme territoriale laisse à quai des questions fondamentales sans réponse : le devenir des personnels, des bâtiments, des binômes d'élus, des capitales de régions. Tout cela ressemble à une navigation à vue malgré un changement de lunettes.

Prochaine escale au Sénat en octobre prochain...

GÉRARD GAUDIN PRÉSIDENT DU GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE



Réserve Naturelle Nationale ETANG DES LANDES



L'Etang
des Landes
et sa Réserve
Naturelle
Nationale
de 160 ha,
unique
en Limousin,
ses 7 km
de sentiers
balisés,
ses affûts
pour
observer
les espèces
dans leurs
milieux,
sa Maison
de la Réserve
et son
exposition
permanente.



Plus près du merveilleux



www.etang-des-landes.creuse.fr

